

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 23/07/2024 - 21076 - 2006 B 02536 - 491 277 497 - ALTEA INVEST

Désignation de l'entreprise : ALTEA INVEST Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2
Adresse de l'entreprise 292 AVENUE DES RIGAOU 13830 ROQUEFORT LA BEDOULE Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 4 9 1 2 7 7 4 9 7 0 0 0 3 9

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 11 22 02 3		N-1 13 11 22 02 2	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 000			
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	560 000	57 831		95 183
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	25 000	25 000		25 000
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	14 129	14 129		
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	5 209 581	5 209 581		5 178 731
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG	30 000	30 000		30 000
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 298	1 298		1 298
TOTAL (II)		BJ	BK	5 855 008	5 323 710		5 330 212
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
STOCKS *	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	35 400	35 400		11 400
	Autres créances (3)	BZ	CA	13 654 046	13 654 046		11 926 314
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
CRÉANCES	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				200 000
	Disponibilités	CF	CG	74 885	74 885		921 187
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
DIVERS	TOTAL (III)	CJ	CK	13 764 331	13 764 331		13 058 902
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	19 619 339	531 297	19 088 041	18 389 114

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

31 298

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des applications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2023

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise :		ALTEA INVEST				Néant		*		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	FD		FE		FF				
			biens*							
	services*	FG	143 350	FH		FI	143 350	204 733		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	143 350	FK		FL	143 350	204 733		
	Production stockée*				FM					
	Production immobilisée*				FN					
	Subventions d'exploitation				FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP					
	Autres produits (1) (11)				FQ	230		2		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	143 580	204 735		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	202 623	115 028		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 603	7 682		
	Salaires et traitements*					FY		76 504		
	Charges sociales (10)					FZ		39 414		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS		GA	37 352	37 708	
			- dotations aux provisions			GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	2 025	23		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	248 603	276 360	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(105 023)	(71 626)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 225 714	1 918 907		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	56 000	49		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	1 281 714	1 918 956		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	96	276		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	96	276		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 281 618	1 918 680		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 176 595	1 847 055		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ALTEA INVEST

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	50	1 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	50	1 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	46 576	675	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	50		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	46 626	680	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(46 576)	820	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 425 344	2 125 191	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	295 325	277 316	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 130 019	1 847 875	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières							HY			
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier *							HP			
			{ - Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		9 552
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin	A7					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Régularisation Charges diverses										46 171			
Amendes										406			
Cession Immobilisation										50		50	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	575 000		
Terrains	25 000		
Matériel de transport	143		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 986		
TOTAL	39 129		
Autres participations	5 178 731		30 900
Prêts, autres immobilisations financières	31 298		
TOTAL	5 210 029		30 900
TOTAL GENERAL	5 824 158		30 900

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			575 000	575 000
Terrains			25 000	25 000
Matériel de transport			143	143
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 986	13 986
TOTAL			39 129	39 129
Autres participations		50	5 209 581	5 209 581
Prêts, autres immobilisations financières			31 298	31 298
TOTAL		50	5 240 879	5 240 879
TOTAL GENERAL		50	5 855 008	5 855 008

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	479 817	37 352		517 169
Matériel de transport		143			143
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 986			13 986
TOTAL		14 129			14 129
TOTAL GENERAL		493 945	37 352		531 297
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	37 352			
TOTAL GENERAL		37 352			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	30 000	30 000	
Autres immobilisations financières	1 298	1 298	
Autres créances clients	35 400	35 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 320	17 320	
Groupe et associés	13 551 684	13 551 684	
Débiteurs divers	85 043	85 043	
TOTAL	13 720 744	13 720 744	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	58 329	58 329		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 251	11 251		
Autres impôts taxes et assimilés	2 138	2 138		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	87 001	87 001		
Groupe et associés	606 435	606 435		
TOTAL	765 154	765 154		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	96			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 120			

Composition du capital social
(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTION	1.0000	280 000			280 000

Autres immobilisations incorporelles
(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
USUFRUIT WILSON	180 000	6.66
USUFRUIT LA SEYNE	70 000	6.66
USUFRUIT LE THAIS	240 000	6.66
USUFRUIT APOLLON	70 000	6.66

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La société a procédé à une réévaluation libre des ses titres de participation en 2022.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 6	1 281 714
Dont entreprises liées		1 222 714

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		8 60 000
CEPAC SCI HELICOIDAL	8 60 000	
Total (1)		8 60 000
(1) Dont concernant les filiales		8 60 000

Engagements reçus

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		2 800 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000
Nbre des actions ordinaires existantes			2 800 000	2 800 000	2 800 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		141 396	316 362	204 733	143 350
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		166 576	305 381	1 885 583	1 167 371
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		113 962	260 814	1 847 875	1 130 019
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			0.11	0.67	0.42
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			0.09	0.66	0.40
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice		74 952	86 663	76 504	
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		35 012	42 457	39 414	

ALTEA INVEST

Société en Commandite par Actions Capital social de 2 800 000 euros

Siège social : 292 Avenue des Rigaou 13 830 Roquefort-la-Bédoule

491 277 497 RCS Marseille

RAPPORT DU COMITE DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions statutaires, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés commanditaires, ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Gérant associé commandité ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion ont été régulièrement communiqués au Comité de surveillance par le Gérant associé commandité.

Le Conseil de surveillance n'a aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Gérant associé commandité que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le Conseil de surveillance.



ALTEA INVEST
Société en Commandite par Actions Capital social de 2 800 000 euros
Siège social : 292 Avenue des Rigaou 13 830 Roquefort-la-Bédoule
491 277 497 RCS Marseille

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2024

Le 28 juin 2024, à dix heures, les associés de la Société ALTEA INVEST se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, 292 Avenue des Rigaou 13 830 Roquefort-la-Bédoule, sur convocation faite par la gérance.

Monsieur Gilles GAUDIN, en sa qualité de Président de la Société « ALTEA INVEST GESTION », Personne morale Gérant Associé commandité de la société « ALTEA INVEST » préside la séance.

DBN CONSEIL, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, ne participe pas à l'assemblée et est excusée.

Le Président de Séance constate qu'est présent :

- Monsieur Gilles GAUDIN, détenteur de l'usufruit de 2 799 997 actions,

Le Président de Séance constate que l'associé présent possède plus de la moitié des actions composant le capital social.

Le Président de Séance constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- ✓ *Le rapport de gestion de la gérance ;*
- ✓ *Le rapport de gestion de surveillance ;*
- ✓ *Le bilan et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;*
- ✓ *Le rapport général du commissaire aux comptes,*
- ✓ *Le rapport spécial du commissaire aux comptes, sur les conventions visées à l'article L 226.10 du code de commerce,*
- ✓ *Le rapport du conseil de surveillance,*
- ✓ *Le texte des projets de résolutions.*

Le Président déclare que tous les documents prescrits par la loi et les statuts ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée, sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ *Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;*
- ✓ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;*
- ✓ *Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;*
- ✓ *Affectation du résultat ;*
- ✓ *Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.226-10 du Code de Commerce ; approbation de ces conventions ;*
- ✓ *Pouvoirs.*

Le Président donne lecture de son rapport, du rapport du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolution présentés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, du rapport du conseil de surveillance et après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39, 4 et 39, 5 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 130 019 euros au Compte Autres réserves.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice 2022	0.€.	0.€.	0.€.
Exercice 2021	0.€.	0.€.	0.€.
Exercice 2020	440 000.€.	0.€.	0.€.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes chargé d'un audit classique mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 226-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

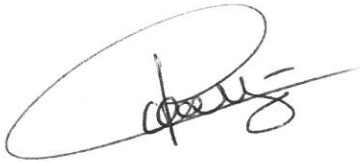
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

L'associé présent

Monsieur Gilles GAUDIN





Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge

35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Mail : dbnconseils@orange.fr

ALTEA INVEST

Société en Commandite par actions au capital de 2 800 000 euros

491 277 497 RCS MARSEILLE

292 Avenue des Rigaou

13830 ROQUEFORT LA BEDOULLE

--oo0oo--

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023



Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge

35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Mail : dbnconseils@orange.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALTEA INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge

35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Mail : dbnconseils@orange.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons porté une attention particulière sur les titres de participations et leur valorisation.

Par ailleurs, les autres appréciations auxquelles nous avons procédé ont portées notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention



Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge

35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Mail : dbnconseils@orange.fr

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



Rue Jean Baptiste GODIN
ZAC de la Forge

35 590 SAINT GILLES
Tél. : 02 99 83 60 82
Mail : dbnconseils@orange.fr

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint Gilles,
Le 10 juin 2024

Germaine DE BARROS
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	15 000	15 000				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	560 000	502 169	57 831	95 183	37 352	39.24
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	25 000		25 000	25 000		
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	14 129	14 129				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 209 581		5 209 581	5 178 731	30 850	0.60
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	30 000		30 000	30 000		
	Autres immobilisations financières	1 298		1 298	1 298		
	Total II	5 855 008	531 297	5 323 710	5 330 212	6 502	0.12
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	35 400		35 400	11 400	24 000	210.53
	Autres créances	13 654 046		13 654 046	11 926 314	1 727 732	14.49
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement				200 000	200 000	100.00
	Disponibilités	74 885		74 885	921 187	846 303	91.87
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	13 764 331		13 764 331	13 058 902	705 429	5.40
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	19 619 339	531 297	19 088 041	18 389 114	698 927	3.80

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 31 298
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 800 000)	2 800 000		2 800 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation	4 939 500		4 939 500	
	Réserves				
	Réserve légale	280 000		280 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 755 165		3 570 381	184 785
	Report à nouveau	5 418 203		3 755 113	1 663 090
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 130 019		1 847 875	717 856
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	18 322 887		17 192 868	1 130 019
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			3 024	3 024
	Concours bancaires courants				100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	606 435		1 059 901	453 466
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				42.78
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 329		28 088	30 240
	Dettes fiscales et sociales	13 389		18 231	4 842
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	87 001		87 001	107.66
	Autres dettes				26.56
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	765 154		1 196 246	431 092
	Ecarts de conversion passif (V)				36.04
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	19 088 041		18 389 114	698 927

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 765 154 1 196 246

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202312			Exercice N-131/12/202212		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	143 350		143 350	204 733		61 383	29.98
Chiffre d'affaires NET	143 350		143 350	204 733		61 383	29.98
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			230	2		228	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			143 580	204 735		61 155	29.87
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			202 623	115 028		87 595	76.15
Impôts, taxes et versements assimilés			6 603	7 682		1 079	14.05
Salaires et traitements				76 504		76 504	100.00
Charges sociales				39 414		39 414	100.00
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			37 352	37 708		356	0.94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 025	23		2 001	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			248 603	276 360		27 757	10.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			105 023	71 626		33 398	46.63
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	1 225 714		1 918 907		693 192	36.12
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	56 000		49		55 951	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 281 714		1 918 956		637 242	33.21
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	96		276		180	65.24
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	96		276		180	65.24
2. Résultat financier (V-VI)	1 281 618		1 918 680		637 062	33.20
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 176 595		1 847 055		670 460	36.30
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	50		1 500		1 450	96.67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	50		1 500		1 450	96.67
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 576		675		45 901	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	50		5		45	916.26
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	46 626		680		45 946	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	46 576		820		47 396	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	1 425 344		2 125 191		699 847	32.93
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	295 325		277 316		18 009	6.49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 130 019		1 847 875		717 856	38.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	575 000		
Terrains	25 000		
Matériel de transport	143		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 986		
TOTAL	39 129		
Autres participations	5 178 731		30 900
Prêts, autres immobilisations financières	31 298		
TOTAL	5 210 029		30 900
TOTAL GENERAL	5 824 158		30 900

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			575 000	575 000
Terrains			25 000	25 000
Matériel de transport			143	143
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 986	13 986
TOTAL			39 129	39 129
Autres participations		50	5 209 581	5 209 581
Prêts, autres immobilisations financières			31 298	31 298
TOTAL		50	5 240 879	5 240 879
TOTAL GENERAL		50	5 855 008	5 855 008

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	479 817	37 352		517 169
Matériel de transport		143			143
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 986			13 986
TOTAL		14 129			14 129
TOTAL GENERAL		493 945	37 352		531 297
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	37 352			
TOTAL GENERAL		37 352			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	30 000	30 000	
Autres immobilisations financières	1 298	1 298	
Autres créances clients	35 400	35 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 320	17 320	
Groupe et associés	13 551 684	13 551 684	
Débiteurs divers	85 043	85 043	
TOTAL	13 720 744	13 720 744	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	58 329	58 329		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 251	11 251		
Autres impôts taxes et assimilés	2 138	2 138		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	87 001	87 001		
Groupe et associés	606 435	606 435		
TOTAL	765 154	765 154		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	96			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 120			

Composition du capital social
(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTION	1.0000	280 000			280 000

Autres immobilisations incorporelles
(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
USUFRUIT WILSON	180 000	6.66
USUFRUIT LA SEYNE	70 000	6.66
USUFRUIT LE THAIS	240 000	6.66
USUFRUIT APOLLON	70 000	6.66

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La société a procédé à une réévaluation libre des ses titres de participation en 2022.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 6	1 281 714
Dont entreprises liées		1 222 714

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		8 60 000
CEPAC SCI HELICOIDAL	8 60 000	
Total (1)		8 60 000
(1) Dont concernant les filiales		8 60 000

Engagements reçus

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		2 800 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000
Nbre des actions ordinaires existantes			2 800 000	2 800 000	2 800 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		141 396	316 362	204 733	143 350
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		166 576	305 381	1 885 583	1 167 371
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		113 962	260 814	1 847 875	1 130 019
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions			0.11	0.67	0.42
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			0.09	0.66	0.40
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice		74 952	86 663	76 504	
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		35 012	42 457	39 414	